

NOTE D'INFORMATION
 NOTE DE SERVICE

INSTRUCTION
 DEMANDE

émanant de la Direction des Ressources Humaines

Date : Le 15 janvier 2019

Destinataire : A l'attention de l'ensemble des salariés de l'association

TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES GESTION DU PERSONNEL ET PAIE

La gestion des risques permet de déterminer les précautions à prendre « **au regard de la nature des données et des risques** présentés par le traitement, pour préserver la sécurité des données » (article 34 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, dite loi Informatique et Libertés). Le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (dit « règlement général sur la protection des données » ou RGPD) précise que la protection des données personnelles nécessite de prendre des « *mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un **niveau de sécurité adapté au risque*** » (article 32).

Au sein de l'association, dans le cadre de la gestion du personnel et de la paie, nous sommes amenés à collecter vos données personnelles (ex : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone,...).

En ma qualité de DRH, je suis responsable de leur traitement et Samir SENOUCI, Responsable des Systèmes d'Information, est la personne référente sur le sujet.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vos données personnelles ne seront traitées ou utilisées que dans la mesure où cela est nécessaire pour :

- *exécuter votre contrat de travail :*
 - o ex : utilisation de vos coordonnées bancaires pour vous verser votre salaire et effectuer des remboursements de frais,
 - o ex : utilisation de votre adresse postale pour vous envoyer des courriers,
 - o ex : utilisation de votre numéro de téléphone et votre adresse mail professionnels pour pouvoir vous joindre pendant le temps de travail,
 - o ex : utilisation de vos nom, prénom et coordonnées professionnelles pour mettre à votre disposition des équipements informatiques et/ou de télécommunications,
 - o ex : utilisation de vos nom, prénom, date d'entrée au sein de l'association et type de contrat de travail pour faire valoir vos droits aux œuvres sociales par les IRP,
 - o...

- *et répondre à une obligation légale et/ou réglementaire :*
 - o ex : utilisation de vos noms, prénoms, date et lieu de naissance, numéro de sécurité sociale pour la DPAE (déclaration préalable à l'embauche), et la DSN (déclaration sociale nominative) auprès de l'URSSAF,
 - o ex : utilisation de votre photo pour établir votre dossier du personnel et/ou votre carte professionnelle,
 - o ex : utilisation de votre situation matrimoniale et du nombre d'enfants pour vous inscrire aux régimes prévoyance et frais de santé,
 - o...



Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'évoluer.

Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution de votre contrat, à l'accomplissement par l'association de ses obligations légales et réglementaires et à l'exercice des prérogatives lui étant reconnues par la loi et la jurisprudence (cf. note de service permanente « La durée de conservation des documents » - Version 2 du 31/08/18, consultable auprès de votre Responsable de site).

Pendant toute la durée de conservation de vos données personnelles, nous mettons en place tous les moyens permettant d'assurer leur confidentialité, leur sécurisation, et d'empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux salariés de l'association, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions (services paie et comptabilité, direction et services administratifs en établissement/service, IRP). Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'association par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées (ex. accès à une plateforme « Œuvres Sociales » proposant des prestations à des tarifs préférentiels). Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles.

Les destinataires des données sont intégralement situés au sein de l'Union Européenne.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits par voie postale à mon attention, sous pli confidentiel, à l'adresse de correspondance suivante :

IpSIS – Angélique GRAMOND
25, rue de la Petite Duranne – 13290 Aix-en-Provence

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez contacter la Commission nationale de l'informatique et des libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

Pour votre parfaite information,

Très cordialement.

Angélique GRAMOND

